

Membres en exercice : 29
Membres présents : 25
Membres votants : 28

Le 4 avril 2023 à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 29 mars 2023. Publication de la convocation le : 30 mars 2023

Etaient présents :

M. Gurvan KERLOC'H, M. Georges CASTEL, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, M. Michel COLLOREC, Mme Armelle BRARD, M. Michel VAN-PRAET, Mme Simone JOURAND, M. Michel ANSQUER, Mme Monique KERAVEC, M. Didier LOAS, M. Éric KERDRANVAT, Mme Martine LOURGOUILLOUX, M. Tony VORMS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Agnès CALLOU, Mme Martine SCUILLER, M. Jean-Jacques COLIN, M. Daniel QUEMENER, Mme Michèle LACOUR,

Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA présente de la délibération DE2023-019 à la délibération DE2023-045, a donné procuration à Mme Monique KERAVEC pour les délibérations DE2023-046 à DE2023-054

M. Pierre-Marie BOSSER présent de la délibération DE2023-019 à la délibération DE2023-045, a donné procuration à M. Gurvan KERLOC'H pour les délibérations DE2023-046 à DE2023-054

Etaient absents :

M. Thierry MARTIN

Mme Marie-France CAUSEUR a donné procuration à Mme Armelle BRARD

Mme Sandrine URVOIS a donné procuration à M. Tony VORMS

Mme Denise TAVERNIER a donné procuration à M. Michel ANSQUER

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : M. Didier LOAS

Date de transmission au contrôle de légalité : 11 AVR. 2023

Date de publication : 11 AVR. 2023

Délibération n° 2023-040 : SDEF : projet Intracting – partenariat Commune d'Audierne / SDEF

Rapporteur : M. Michel ANSQUER

M. Le Maire expose à l'assemblée :

L'intracting est destiné à financer des actions permettant d'améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine des collectivités. Il s'agit de mettre en place des actions de performance énergétique de façon à réduire la consommation d'énergie.

Dans ce cadre, le SDEF souhaite accompagner les collectivités du Finistère en procédant à la rénovation énergétique de l'éclairage public.

La commune de Audierne a été retenue par le SDEF afin de procéder à la rénovation énergétique de ses luminaires.

Le projet consiste à remplacer les armoires, 531 points lumineux et la moitié des 130 plots en béton. Cette évolution permettra d'optimiser la gestion de l'éclairage par un découpage plus précis des zones et la définition d'horaires d'éclairage plus ciblés en fonction du lieu, des besoins de sécurité, etc.

Le Montant des travaux est estimé à 755 500,00 euros HT. La participation de la commune s'élève à 468 100,00 euros.

La montant des travaux est donné à titre indicatif et sera revu en fonction de la consultation des entreprises qui sera réalisée prochainement par le SDEF. Un avenant à la convention sera réalisé pour acter le montant définitif des travaux et de la participation communale qui en découle.

Le financement du projet est porté par le SDEF qui a mobilisé un prêt. La participation de la Commune sera remboursée au SDEF sur une période de 10 ans selon l'échéancier présenté dans la convention.

Le fonds vert, au titre duquel des projets de rénovation de l'éclairage public peuvent être présentés, sera mobilisé par le SDEF (pas de certitude à ce stade quant à l'obtention de fonds).

La convention est jointe en annexe à la présente délibération.

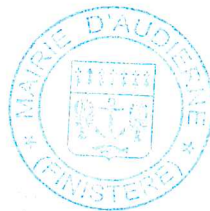
Entendu l'exposé de M. Le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 26 voix pour et 2 abstentions, décide de :

- valider le partenariat avec le SDEF pour le projet Intracting ;
- valider les modalités de financement présentées ;
- autoriser le Maire à signer la convention de financement et ses éventuels avenants.

Ainsi délibéré lesdits jour mois et an,

Le maire,
Gurvan KERLOC'H



Le Secrétaire de séance,
Didier LOAS